

La reconstruction identitaire après la rupture de l'union, le cas des divorcés et séparés de Ouagadougou

Romarc Sanou*, Bonayi Hubert Dabiré**,
Bilampo Gnoumou Thiombiano**

Résumé

Le mariage est une institution aussi vieille que l'humanité et est la base de toutes les sociétés humaines. De nos jours elle subit des transformations de toute sorte et certains n'hésitent pas à parler de crise de la famille. Le divorce participe de ces mutations. Certes le divorce a toujours existé en Afrique, mais c'est son importance et sa banalisation qui interrogent. La vie d'un individu en dehors du mariage n'est pas socialement acceptée, encore moins le divorce.

La question qui se pose est de savoir comment les individus qui divorcent, se réinsèrent-ils dans la société ? Quelle reconstruction identitaire s'opère après un divorce ou une séparation ? Cet article aborde cette problématique à travers une enquête menée auprès d'une vingtaine de divorcés dans la ville de Ouagadougou. Il ressort de cette étude que le type de reconstruction identitaire dépend du sexe du divorcé, de l'âge au moment du divorce, de la présence ou pas d'enfant au moment du divorce. Les femmes divorcées se remarient plus difficilement que les hommes et vivent plus difficilement l'après divorce car elles sont généralement plus affectées.

Mots-clés : union, divorce, séparé, reconstitution identitaire

The reconstruction of identity after the breakdown of the union, the case of the divorced and separated from Ouagadougou

Abstract

Marriage is one of the oldest institution of humanity and is the basis of all human societies. Nowadays it is subjected of many transformations of all kinds and some do not hesitate to talk about the crisis of the family. Divorce participates in these mutations. Of course, divorce has always existed in Africa, but it is its importance and its banalization that challenge. The life of an individual outside of marriage is not socially accepted, as is the divorce.

The question that arises is how individuals who divorce do, reintegrate into society? What reconstruction of identity occurs after a divorce or separation? This article addresses this problem through a survey of about twenty divorced people in the city of Ouagadougou. It emerges from this study that the type of identity reconstruction depends on the sex of the divorcee, the age at the time of the divorce, the presence or not of the child at the time of the divorce. Divorced women remarry with difficulty than men and live harder after divorce because they are generally more affected.

Keywords: union, divorce, separated, reconstitution of identity

* Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO – Ouagadougou – Burkina Faso

** ISSP – Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO – Ouagadougou – Burkina Faso – mail : bdabire@issp.bf - dabire.bonayi@yahoo.fr

Introduction

Le mariage, outre le fait qu'il soit une institution, apparaît comme un fait social important dans de nombreux pays africains. Univers de symboles, processus de construction ou de reconstruction identitaire, il attire chaque jour de nombreux individus de par son importance dans les perceptions et aspirations des individus. Les nombreuses dimensions qu'il renferme en fait un phénomène particulier. Qu'elle soit d'ordre religieux, coutumier ou qu'elle réponde à des aspirations personnelles, l'union entre un homme et une femme fait partie des normes sociétales. Phénomène social important, le mariage est un champ d'observation privilégié des changements qui s'opèrent dans les comportements de ses différents acteurs (Antoine, 2006). Cependant, comme toute institution, dans un contexte de mutation sociale, on assiste de plus en plus à des changements en matière de conjugalité. Le milieu urbain, de par la richesse de ses interactions et l'hétérogénéité qui la caractérise est le lieu où se manifestent avec acuité ces changements en matière de conjugalité et d'identité. Ouagadougou, grande ville et capitale burkinabé semble refléter cette réalité. La diversification des types d'union, l'âge au mariage, les motivations de la formation d'une union, la durée de l'union en sont quelques éléments de cette évolution des attitudes et des comportements matrimoniaux (Hertrich 2007, Hertrich et Locoh 1999, Kaufmann *et al.*, 1998). Au nombre de ces changements on peut noter le divorce, qui même s'il a toujours existé s'intensifie ces dernières années. L'augmentation du divorce serait associée à la progression de la scolarisation, aux progrès quant à l'autonomie des femmes (Gnoumou Thiombiano and Legrand, 2014).

Le registre des mariages de plusieurs mairies de la capitale burkinabé met en exergue une évolution croissante des candidats au mariage chaque année. Avant le nouveau découpage en 2012 qui a ramené à 12 le nombre des arrondissements, la ville de Ouagadougou en comptait (5) cinq. De 2109 mariages en 2008, ce chiffre est monté à 2467 en 2009 dans les mairies des différents arrondissements. En 2012, selon les registres du Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou, dans les mêmes arrondissements on enregistre 3989 mariages pour la seule ville de Ouagadougou. L'on est même amené à augmenter cet effectif pour les autres villes puisque des résultats du RGPH 2006 il ressortait que Ouagadougou est l'une des deux villes qui présente la plus faible intensité de mariage. Par ailleurs, ces données ne concernent que le mariage civil pourtant peu répandu au Burkina Faso. Selon les résultats du RGPH 2006 au Burkina, en considérant la population résidente totale de 12 ans ou plus, 56 % de celle-ci déclaraient être en union (mariée ou en union libre) au moment du recensement. Pourtant, la propension à se séparer apparaît aussi de plus en plus grande pour beaucoup de couples. Dans un contexte urbain marqué par des aspirations individuelles, Serges Hefez (2010) fait d'ailleurs le constat selon lequel, les couples du XXI^e siècle se quittent aussi vite qu'ils se sont rencontrés. En 2008, en Afrique de l'ouest, les ruptures d'unions par séparation ou divorce avoisinaient 45 % à 53 % selon les pays (Gnoumou Thiombiano, 2008). A Ouagadougou, selon les registres du Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou, chaque semaine en moyenne sept (7) à huit (8) divorces sont prononcés. Pour la séparation, elle se révèle beaucoup plus importante en raison de son

caractère non formel. Ayant fait l'objet de nombreuses interrogations par des auteurs issus de domaines variés, l'évolution de la famille ces dernières décennies et des itinéraires matrimoniaux continuent d'alimenter les débats scientifiques.

Rivière (1990) et Kauffman (2000) soulignent que les recherches sur le couple ne sont pas passées de mode et qu'elles sont même d'une réelle urgence si l'on mesure l'ampleur des transformations en cours. Cependant peu de recherche abordent l'après divorce, et bon nombre de sociologues ont sous-estimé la dynamique identitaire dans l'étude des ruptures d'unions récurrentes actuelles. Ainsi, le divorce ou la séparation en marquant la fin de l'union, constitue un nouveau départ pour les individus. La problématique des ruptures d'unions suppose donc un autre aspect pourtant peu connu, la reconstruction identitaire après la rupture. Quelles sont les transformations sociales et identitaires qui découlent d'un divorce ou d'une séparation ? C'est cet aspect qui constituera l'élément central de cet article.

Dans un premier temps nous examinerons les itinéraires identitaires individuels après la rupture. Il s'agit de façon spécifique d'appréhender les logiques et les facteurs qui influencent le devenir des hommes et des femmes après le divorce ou la séparation. Quels attitudes et comportements adoptent les individus qui divorcent ou qui se séparent ? Comment se reconstruisent-ils sur le plan identitaire ? Quels sont les facteurs qui influencent les hommes et les femmes dans ce sens ?

Nous supposons que des formes variées de reconversion peuvent découler d'un divorce ou d'une séparation. Ces logiques de reconversion identitaires sont en grande partie influencées par des facteurs sociodémographiques. Ainsi, les séquelles de la relation, la situation parentale (présence ou absence d'enfants) ainsi que le milieu social influencent fortement les trajectoires de reconversion identitaire des divorcés et des séparés.

L'analyse se base sur les données d'une enquête par entretien qui s'est déroulée entre 2013 et 2014 dans plusieurs secteurs à Ouagadougou.

I. Méthode

Nous nous sommes intéressés aux personnes des deux sexes, hommes et femmes ayant connu un divorce formel ou informel de l'union conjugale, ou une séparation. Il s'agit donc des personnes ayant vécu une rupture d'union conjugale par divorce ou séparation. L'approche adoptée pour la sélection des individus était celle de la boule de neige. A partir d'un(e) divorcé(e), nous obtenons le contact d'une autre personne divorcée et ainsi de suite. A partir des personnes déjà enquêtées, nous prenons le soin de demander à l'enquêté un profil de divorcé car nous souhaitons plus d'hétérogénéité dans notre échantillon, en termes de génération, de niveau d'instruction et de l'origine sociale de nos enquêtés. Cette démarche avait pour intérêt de prendre en compte une variété de cas. Pour cela, la méthode de boule de neige a été complétée quelques fois par un choix raisonné en utilisant nos relations personnelles. Nous distinguons aussi deux profils pour chaque individu. Ainsi, s'observe la situation par rapport à la précédente relation, divorcé ou séparé et le statut au

moment de l'enquête, remarié, en union libre ou non en union. Les tableaux I et II présentent quelques caractéristiques des enquêtés. Pour des raisons de faisabilité, pour souligner l'ampleur des transformations des modes matrimoniaux mais aussi parce que le milieu urbain est reconnu comme le lieu privilégié des transformations sociales en cours dans les sociétés africaine, la ville de Ouagadougou a été retenue.

Conscients que la compréhension du processus de reconversion identitaire nécessite une approche particulière, nous analysons ces logiques dans une perspective interactionniste et selon une approche qualitative. Nous privilégierons la théorie de l'individualisme méthodologique. Comme le soutiennent Montousse et Renouard, (1997, p. 60) « *On ne peut expliquer les phénomènes sociaux qu'à la condition de partir des individus, de leurs motivations et de leurs actions* ». Dans le souci d'expliquer mais aussi de comprendre les phénomènes sociaux à partir de certains éléments comme les actions, réactions et interactions entre les individus qui composent les phénomènes de la société mais aussi parce qu'il convient d'analyser l'individu en tant que produit social de causalités multiples et en tant qu'acteur en situation disposant de « marges de manœuvre » et de « possibilités stratégiques ou tactiques » plurielles (N'da, 2006), cette approche nous semble la mieux indiquée.

Vu la sensibilité du thème, s'imprégner de la situation de rupture préconisait une étude approfondie nécessitant la collaboration et l'ouverture des individus concernés, ce qui justifie la démarche qualitative entreprise. Pour cela, des entretiens semi directifs ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien. L'entretien semi directif s'est imposé en raison de la nature des informations à collecter, mais aussi en fonction de nos objectifs et hypothèses de recherche. Tout en donnant la latitude aux individus de s'exprimer librement, il nous permettrait aussi de recentrer les récits selon nos objectifs et couvrir une variété d'aspects. Car comme le reconnaît Jean-Pierre Olivier De Sardan, (2003, p 37) « *l'entretien de recherche est une interaction : son déroulement dépend évidemment aussi bien des stratégies des deux partenaires, de l'interaction, et de leurs ressources cognitives, que du contexte dans lequel celle-ci se situe* ». Quant au guide, il a servi de canevas pour aborder les différents aspects du phénomène étudié. Il présente quelques variantes selon le statut de l'enquêté, divorcé, séparé, remarié, non en union. Les thématiques abordées sont entre autres, la dynamique de la relation de couple, le divorce ou la séparation, les conditions socioéconomiques de vie après la séparation, la reconversion identitaire.

II. Résultats

Dans les sections suivantes, nous présentons les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, et analysons la reconstruction identitaire après le divorce, notamment le devenir des hommes et des femmes après le divorce/séparation, les conséquences de cette situation et les facteurs de reconversion après le divorce.

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des divorcés et séparés

L'enquête a concerné 20 individus dont 10 hommes et 10 femmes¹. Parmi les enquêtés, quatre (4) femmes ont rompu leur union par décision de tribunal. Pour certains, la procédure de divorce a déjà été engagée, mais le divorce n'est pas encore prononcé ; ceux-ci sont en instance de divorce. Enfin les séparés sont ceux qui ont vécu en union libre ou concubinage et dont le lien a été rompu par décision individuelle ou consensuelle, c'est-à-dire voulue par les deux partenaires. En somme, treize (13) personnes ont connu une séparation et quatre (4) ont divorcés, tandis que trois (3) sont en instance de divorce.

L'âge des enquêtés est compris entre 32 ans et 66 ans. La majorité appartient à la tranche d'âge de 36-41 ans. Les tranches d'âge les plus élevées qui concernent plus de 60 ans comptent six (6) individus. Les femmes sont les plus nombreuses dans cette catégorie : (5) femmes contre un (1) homme. Quant au niveau d'instruction, les enquêtés, dans leur totalité ont été scolarisés ; cinq (5) ont le niveau du primaire, dix (10) ont le niveau du secondaire et cinq (5) ont fait des études supérieures. Il y a autant d'hommes que de femmes ayant le niveau secondaire. Une part non négligeable de notre échantillon a arrêté ses études au primaire et au secondaire. Il convient de souligner que la majorité des divorcés (ou en instance de divorce) ont un niveau d'étude et un niveau professionnel relativement élevé. Quatre (4) ont le niveau supérieur, deux le niveau secondaire, et tous sont salariés.

Pour la profession, il s'agit ici de leur domaine d'activité, le métier occupé au moment de l'enquête. Celui-ci diffère de leur situation pendant l'union et au moment de la séparation ou du divorce. Ainsi, au moment de la rupture on dénombrait parmi les femmes cinq (5) fonctionnaires, trois (3) femmes au foyer, deux (2) employés du secteur informel. Pour les hommes on comptait cinq (5) fonctionnaires, et cinq (5) employés du secteur informel. Au moment de l'enquête, la profession selon le genre fait apparaître que sur les 10 femmes qui composent l'échantillon, il y a trois (3) agents à la retraite, un (1) sans emploi, 5 fonctionnaires et une (1) commerçante. Pour ce qui est des hommes, on dénombre 4 travailleurs du secteur informel, 5 fonctionnaires et 1 sans emploi. La moitié de notre échantillon exerce une activité professionnelle et on compte autant d'homme que de femmes.

¹ Cette égalité ne relève pas d'un choix mais s'agit d'une réalité qui a été observé après l'arrêt des entretiens suite à la redondance et à l'absence de nouvelles informations au cours des entretiens.

La quasi-totalité de nos enquêtés sont parents, dix-huit (18) sur vingt (20) et la plupart ont moins de 4 enfants(13). Parmi les femmes de notre échantillon, seulement deux (2) individus, dont l'un, après plusieurs fausses couches et des grossesses difficiles, n'ont pas eu d'enfant. La maternité est un statut valorisé en Afrique. Comme le souligne Kinda (1998, p.13) « *mères et épouses sont les attributs fondamentaux qui donnent un sens au destin social de la femme, définissent son statut social et lui confèrent le droit d'exister socialement* ». En effet pour beaucoup, avoir une postérité importante reste un signe de prestige et d'autorité. Rivière (1993) ajoute que c'est dans la maternité seulement que la femme trouve son épanouissement. Le statut de père et mère (après une union légitime) apparaît comme déterminant de la reconnaissance sociale des individus.

Tableau I : Répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe

Age (en années)	Sexe		Effectif
	Homme	Femme	
30-35	02	01	03
36-40	05	02	07
46-50	00	00	00
50-60	01	02	03
Plus de 60	01	05	06
Indéterminé	01	00	01

Sources : données de terrain, Octobre 2013-avril 2014

La répartition selon la situation matrimoniale antérieure et la profession au moment de l'enquête donne le tableau ci-dessus.

Tableau II : Répartition selon la situation matrimoniale antérieure et la profession

Instance de divorce	Profession					
	Divorcés	Séparés	Fonctionnaires	Employés du secteur informel	Sans emploi	retraités
03	04	13	10	05	02	03

Sources : données de terrain, Octobre 2013-avril 2014

2.2. L'après divorce et la reconversion identitaire

De la formation du couple à sa dissolution, plusieurs étapes jalonnent la vie des conjoints. Ces étapes se poursuivent après la rupture et englobe un autre aspect, l'après divorce ou séparation. Un des effets du divorce ou de la séparation est la dissolution du lien conjugal. Sur le plan individuel, cela suscite des réaménagements identitaires. Les conjoints choisissent ou subissent une reconversion identitaire qui peut varier en fonction de la spécificité de l'expérience personnelle vécue dans la relation.

2.2.1. Le devenir des hommes et des femmes après la séparation ou le divorce

Le divorce ou la séparation constituent le départ d'une nouvelle situation. Mais les individus, reproduisent-ils les mêmes schémas qui les ont conduits à l'union, à la mise en couple où choisissent-ils un itinéraire différent ? Diverses formes de reconversion apparaissent.

Au moment de la séparation ou après le divorce, deux types de reconversions se remarquent renfermant chacun des spécificités. Il y'a la remise en couple qui est parfois un remariage ou une relation libre et la non remise en couple. A ce niveau également des spécificités se distinguent. D'une part on trouve ceux ou celles qui ne se sont pas encore remis en couple, il s'agit d'individus qui ne sont pas engagés dans une nouvelle relation mais qui aspirent à une vie de couple ; d'autre part, ceux ou celles qui ont abandonné définitivement tout projet de vie à deux. Le tableau ci-dessous résume les formes actuelles de reconversion dans lesquelles sont impliqués les individus enquêtés.

Tableau III : Statut matrimonial actuel des individus après la rupture

Statut	Forme	Sexe		Effectif	Total
		Masculin	Féminin		
Remise en couple	Union libre	03	01	04	08
	Marié	03	01	04	
Non remise en couple	Provisoire	02	03	05	12
	Définitif	02	05	07	

Source : enquête de terrain, octobre 2013-avril 2014

Ainsi, après la séparation ou le divorce, 08 individus sont de nouveau en couple parmi lesquels 04 sont mariés et 4 sont en union libre. Les procédures de divorce sont souvent longues. La prégnance de la religion de même que la valeur sociale qui leurs sont accordés font que les mariages religieux continuent de dominer la sphère matrimoniale des individus après le divorce ou la séparation. De plus, les individus en instance de divorce ou dont le divorce n'a pas été prononcé se voient contraints à réduire leurs options matrimoniales et à recourir seulement aux unions coutumières ou religieuses pour officialiser leur nouvelle union, le mariage civil n'étant pas permis lorsqu'une précédente union est toujours valable. C'est cette situation qui caractérise Ibrahim : « *je suis séparé de corps avec mon ex épouse, en instance de divorce et en union légale religieux avec ma compagne actuelle* ».

Les relations humaines sont caractérisées par la mobilité, affective, professionnelle, identitaire, etc. Ainsi, après la rupture, nos enquêtés ont vécu cette réalité.

Abdoulaye (61 ans) a été séparé et s'est remarié. Après la séparation, il a fait 3 ans avant la remise en couple, relation qui a duré 3 ans. Ensuite, il a attendu 2 ans avant d'entamer la seconde relation qui a duré 4 ans, avant de se marier un an après avec la troisième femme avec laquelle, il vit.

Léon a 52 ans et vie présentement seul. Après la séparation, il a fait 05 ans avant de se remettre en couple, puis il s'est séparé avec cette dernière, (départ de celle-ci suite à sa maladie) ; il est actuellement seul et n'a aucun désir de se remettre en couple.

Rihanata, divorcée 50 ans, a entrepris une relation qui n'a pas duré et a dû mettre fin à la relation, son partenaire exigeant d'elle un choix entre lui et ses enfants. Elle est actuellement seule et recherche toujours la personne adéquate.

Que ce soit pour la remise en couple ou non, des facteurs spécifiques ont entraîné les individus dans une forme particulière de reconversion. Les individus n'ont pas les mêmes aspirations à la sortie d'un divorce ou d'une séparation. Des statuts différenciés sont donc observés. Des facteurs, dans leur diversité, s'enchaînent et déterminent ces logiques de reconversion identitaire des divorcés/ séparés. Il convient de distinguer les projets, aspirations immédiates au moment de la rupture des statuts réels actuels.

2.2.2. Les facteurs qui influencent la non remise en couple comme reconversion

Plus de la moitié des individus de notre échantillon (12), ne se sont plus remis en couple après le divorce/séparation. En effet, même si certains aspirent ardemment à une vie à deux, pour d'autres la vie de couple ne séduit guère après la séparation. La vie hors union caractérise le statut de certains individus à la sortie d'un divorce ou après une séparation. Une part non négligeable des individus interrogés manifestent en effet leur ferme volonté de rester seuls. A ce niveau il convient de distinguer ceux qui le font par choix et ceux qui subissent la situation ; ceux qui sont momentanément dans cette situation et ceux qui aspirent se mettre en couple. Pour ceux ayant définitivement abandonné le projet d'une vie à deux, de même que pour ceux, aspirant à une vie de couple, des facteurs bien précis motivent ce choix.

Pour les « *derniers* », les séquelles de la relation, l'état mental et psychologique, la situation économique sont des facteurs qui influencent cette orientation.

De l'étude, il ressort que les séquelles récentes de la vie conjugale font que les femmes, un peu plus que les hommes n'aspirent plus à une vie à deux immédiatement après la rupture.

2.2.3. Les séquelles de la séparation

En cas de divorce ou séparation, il faut faire face à une nouvelle situation. Dans la plupart des cas, la séparation n'était pas envisagée au début de la relation. Comment et à quel degré les hommes et femmes sont affectés par la rupture ? Quel est donc l'impact de ces ruptures dans la vie des individus ?

Homme comme femme, en cas de divorce ou séparation, « quelque chose » se brise en eux. Pour tous les enquêtés il s'agit d'une étape très douloureuse. Lisa Letessier (2014) compare d'ailleurs la rupture amoureuse à un deuil. Les propos de nos enquêtés attestent cette réalité.

La compagne d'Hamado l'a quitté alors qu'elle attendait leur enfant. Pour des raisons historiques² et sociales, il s'est vu séparé de sa compagne dont la mère, s'étant opposée à leur union l'a conduite en Côte-d'Ivoire étant enceinte. Cela a exacerbé sa douleur au moment de la séparation. Il raconte : *« J'ai fait deux (2) mois je ne dormais pas. Si je rentre à la maison pour dormir la nuit, j'avais des problèmes. Ça m'a trop affecté. Je l'aimais en plus de ça, elle était enceinte... »* Hamado, 35 ans, ouvrier.

Suzanne était professeur au moment de la séparation. Elle raconte :

« J'étais triste, très triste, je dépérissais. J'ai failli devenir folle, la dépression me guettait ; heureusement que j'ai un frère médecin qui m'a sauvé de justesse. Parce que j'ai commencé à avoir des maux de tête ; quand je rentre en classe, c'est comme des chenilles qui rentraient dans ma tête. Souvent quand je rentre la nuit, je ne sais pas si j'ai dormi, j'ai commencé à boire le dolo » Suzanne, divorcée.

« Le moment où il m'a quitté c'était vraiment un choc terrible pour moi. Je pouvais être folle. A défaut d'être folle j'aurais été une dévergondée ou même mourir ». C'est ainsi que s'exprime Jeanne, 61 ans, séparée depuis 20 ans.

La séparation, « ça fait mal » ; une foule d'émotions et de sentiments sont ressentis au moment de la rupture dont la durée varie selon chaque individu. La perception de l'indissolubilité de l'union, le manque de préparation à cette situation peuvent en être des explications à cette situation.

Rihanata, 50 ans, divorcée a été l'auteure de la séparation, elle s'exprime :

« Quand on se mariait on voyait tout en rose, on s'aimait, on se disait qu'on ne pouvait pas vivre l'un sans l'autre...on n'envisageait même pas un jour se séparer... mais... il y a eu sa maladie mais surtout après son chômage, son manque de volonté à bouger malgré tous mes efforts consentis dans ce sens. Je ne pouvais plus supporter ».

Pour Lisa Letessier³, *« la rupture amoureuse, ça fait mal quand on s'y attend mais ça fait très mal quand on ne s'y attend pas »*. Ce qui fait apparaître la question de la situation de divorce. Selon qu'il est subi ou décidé, l'impact de la séparation n'est pas la même. On remarque que pour ceux qui ont pris l'initiative de rompre la relation, le choc est atténué.

Pour ceux qui ont une conception traditionnelle du mariage, inculquée par l'effet des pesanteurs socio culturelles, le divorce ou la séparation se heurte à une « norme » solidement ancrée, ce qui crée souvent des perturbations. *« Malgré tout, je me disais que sans le foyer, je ne serai pas quelqu'un »*. Zénabou, 32 ans, séparée.

Insomnie, isolement, perte de repère, modification des rapports spirituels de sa relation à Dieu sont des manifestations de cet état dépressif.

² La tante maternelle de la compagne d'Hamado a été unie à un homme de même ethnie que lui qui aurait fait souffrir cette dernière jusqu'à entraîner sa mort. Sa mère a donc refusé que sa fille s'unisse à un homme de même ethnie.

³ Psychologue clinicienne spécialisée en thérapie cognitive et comportementale, données extrait de l'émission « priorité santé » du 31 Mars 2014

Ainsi, l'auteur, la raison de la séparation, le rang mais aussi l'histoire vécu sont des facteurs qui influencent l'état affectif des divorcés et des séparés. Difficilement supportable pour ceux qui avaient une vision idéaliste de la relation, ceux qui ont eu des attentes détruites vis-à-vis de leur degré d'investissement, l'effet de la rupture est moins ressenti par ceux qui en ont été à l'initiative et ceux qui ont déjà vécu des situations similaires. La réalité vécue amène certains à préférer rester seul.

Suzanne a quitté le domicile suite à une dispute avec son mari. Elle pensait cependant que cette situation serait passagère et qu'une solution serait trouvée. Elle déclare à ce sujet :

« On s'est disputé, il m'a dit de ramasser mes bagages, donc j'ai ramassé mes bagages et je suis retournée en famille. Mais je ne me disais pas que c'était fini. Parce que quand on est en colère on agit, on fait des choses... mais on se dit que ça va passer. Or dès que j'ai quitté la maison, monsieur a fait venir sa maitresse. Après, la séparation, j'ai fait plus de trois ans, je ne voulais même plus sentir un homme ; tout me dégoutait... Je me cherchais en fait puisque ça n'allait pas du tout. Sur le plan financier je ne m'en sortais pas, psychologiquement ça n'allait pas ». Suzanne, 50 ans, divorcée.

Diane, 40 ans, secrétaire, a eu deux enfants dans son couple, ayant vécu une relation marquée par le mépris, les violences conjugales, physiques et verbales, les infidélités de son conjoint, mais elle n'était pas décidée à abandonner son foyer à cause de ses enfants malgré l'ordre donné à plusieurs reprises par son conjoint dans ce sens. Face à la persistance de la situation et n'en pouvant plus, elle s'est vue contrainte de quitter son foyer. Dans les propos suivants, elle témoigne de son dédain immédiat pour une vie de couple, après sa séparation.

« Un jour, j'étais assise sous un arbre, la tête entre les mains, ya mon cousin qui est venu et il m'a dit " si tu ne quittes pas ce monsieur-là, c'est ton cadavre qu'on va ramasser un jour ; lève-toi ; il t'a dit de partir non, il faut partir ; De toute façon que tu le veuilles ou pas, je ne repartirai pas d'ici sans toi aujourd'hui. Je lui ai dit mes enfants ? Il m'a répondu qu'ils ne mourront pas. C'est lui qui a dû me forcer la main pour que je finisse par partir. Quand je suis partie, je n'avais plus envie d'être dans un foyer, de vivre avec un homme, le goût de rester avec un homme ce n'était pas dans ma tête, jamais, jamais ; j'avais un dégoût total de vivre avec un homme ».

Les hommes ne sont pas épargnés par les déconvenues de la relation. La moitié d'entre eux n'aspirent pas immédiatement à une vie en couple. C'est le cas d'Abdoulaye, qui avait 37 ans au moment de la séparation. A ce sujet, il déclare : *« Moi tout de suite, je n'ai pas cherché à fonder un autre foyer hein ! Cela n'était pas dans mes projets ».* Abdoulaye, 61 ans, divorcé.

Pour Roger, séparé, vivant seul présentement, en plus de la déception, l'aspect économique a joué : *« aujourd'hui là, on ne va pas se flatter ; quand tu veux entreprendre toute chose, c'est l'argent, les gens mettent l'argent au-devant. Comme nous on n'a pas les moyens... et puis, j'ai une charge qui est là, ce petit-là, il faut vraiment que je le suive donc je préfère pour le moment, me concentrer sur lui ; il y'a aussi la déception que je ressens... ».*

Les souvenirs de la relation, du conjoint, de ce qu'a été la vie de couple, l'expérience vécue et les séquelles ressenties influencent donc les projets de remise en couple des divorcés et des séparés. Beaucoup sortent de la relation complètement « détruit » moralement. Ainsi la peur de subir les mêmes traitements poussent certains individus à la sortie de leur rupture, à ne pas désirer se remettre en couple.

Sept (7) individus ont définitivement abandonné le projet de vie à deux. Pour ceux-ci, des facteurs ont justifié et expliqué cette option. En plus des séquelles de la relation qui se posent avec plus d'acuité, pour ces derniers le manque d'intérêt de la vie à deux et l'âge ont influencé leur choix de reconversion.

Après une première relation soldée par un « échec », beaucoup ne manifestent plus d'intérêt pour une vie de couple. La vie en couple ne séduit plus certains de façon définitive. Les séquelles de la relation apparaissent également dans les raisons du non remise en couple. En effet, en fonction de leur ampleur ; certains rejettent catégoriquement tout projet de vie à deux. Les frustrations, les douleurs et les ressenties pendant la relation ou après la rupture poussent certains individus, même jeunes, à préférer définitivement vivre seul.

Zénaboua 32 ans, séparée depuis 7 ans, soutient ne plus aspirer à une vie de couple. Elle est catégorique à ce sujet :

« si quelqu'un me fait la cour et qu'il me propose le mariage, c'est sûr que demain il n'aura plus mon bonjour. Je n'attends plus ça. Quand je me mariais avec l'autre je ne connaissais pas un homme, c'est lui qui a été mon 1er, c'est à cause de lui que j'ai arrêté mes études. Imaginez si vous rentrez dans un foyer et puis ces genres de choc là t'arrivent est-ce que tu as le plaisir encore de vivre avec un homme ? Donc actuellement je vis pour mes deux enfants. J'ai beaucoup souffert et c'est quelque chose que je ne peux pas oublier ».

Les propos de Joséphine, séparée, 66 ans nous en disent long sur sa vie conjugale : *« j'ai été traumatisé par la vie conjugale, je ne voudrais pas avoir à revivre cette situation ».*

Cette réalité est conforme au constat fait par Traoré (2005) qui souligne que pour ceux ou celles qui ont choisi de ne plus se mettre en union, ayant été affecté par leurs précédentes ruptures, elles n'ont plus envie de reprendre une vie amoureuse. Ce qui dénote leur prudence et méfiance à l'idée d'une vie en couple. Toutefois, comme le soutiennent d'ailleurs Dial et Antoine (2003), le remariage peut être tardif lorsque le divorce a été douloureux.

Les propos de Léon sont également assez explicites : *« Je suis seul, je n'ai plus envie d'être avec une femme, ça ne m'intéresse plus ».* Léon, séparé, 52 ans, divorcé depuis 10 ans.

Issouf, 36 ans, en instance de divorce déclare aussi *« l'idée de me remettre en couple n'est pas dans mes projets ».*

Ce manque d'intérêt peut résulter des séquelles de la vie de couple ou de ce qu'elle a été. Issouf et Léon selon leurs dires ont été en effet beaucoup affectés par leur vie de couple, ce qui peut expliquer ce manque d'intérêt pour la vie à deux.

Les propos de Rosalie témoignent également de cette situation. En plus de l'atmosphère conjugale marquée par les relations conflictuelles avec sa belle-mère, elle a perdu ses 03 enfants par fausse couche. Ayant profité d'une visite à sa mère malade, elle n'entendait plus regagner son foyer et depuis est décidée à rester seule. « *On m'a dit de chercher à me remarier parce que je m'étais résignée à rester seule. J'ai dit que je ne veux plus le foyer et que j'allais rester seule parce que ce que j'ai enduré dans le foyer et ce que ma belle-mère m'a fait subir..... Vraiment je ne veux plus de mari* ». Rosalie, 63 ans.

L'âge intervient également dans les choix de reconversion. Sa prise en compte justifie pour beaucoup de personnes la reconversion.

Monique, 64 ans, divorcée depuis 34 ans soutient : « *A 64 ans, je vais aller me mettre encore avec qui ? Non c'est fini. Si à 34ans j'ai pu rester avec mes enfants ce n'est pas à 64 ans que je vais me remarier* ».

Jeanne a également décidé de rester seule, à 61 ans, séparée, elle n'aspire plus à une vie de couple.

« *Actuellement je suis là, ce qui me préoccupe c'est ma santé, mes enfants, mes petits-enfants* ».

Les enfants, aussi bien par leur présence que leur nombre sont fortement impliqués dans la reconversion. Comme le disent Antoine et Dial (2003, p19) « *les chances de se remarier diminuent avec le nombre d'enfants de la femme* ».

Monique, au moment du divorce avait 5 enfants. Lorsque nous lui avons interrogé sur la raison de son non remariage, elle déclare avec véhémence : « *5 enfants, tu vas refaire ta vie pour faire quoi ? Si le papa les a rejetés quel est l'homme qui peut prendre ses enfants-là ?* ».

Rihanata, divorcée, mère de deux enfants a essayé de se remettre en couple après son divorce mais dès lors que ses enfants étaient un enjeu, le choix était évident. « *J'ai rencontré d'abord un homme avec qui on pensait qu'on allait se marier mais à cause de mon fils qui vivait avec moi, il m'a dit de faire un choix entre lui et l'enfant, il n'a pas supporté la présence de mon fils. Moi j'ai choisi l'enfant* ».

A l'opposé de la vie seule, une autre forme de reconversion se dessine. Il s'agit de la remise en couple qui peut prendre deux modalités, le remariage et l'union libre.

Surmonter une rupture passe par certaines étapes. Lorsque celles-ci sont traversées, aidées par des facteurs propres, extérieurs et temporels, de nouvelles orientations peuvent se dessiner pour les individus.

2.3. Les facteurs de reconversion : entre perceptions individuelles et contraintes sociales

2.3.1. La situation parentale comme facteur de reconversion

Les enfants occupent une grande place dans le choix de la reconversion. La majorité des divorcés et des séparés ont organisé leur vie en fonction de leurs enfants. La présence des enfants, leur âge et parfois leur sexe influencent le choix de reconver-

sion. La recherche de leur bien-être est une priorité pour beaucoup de parents divorcés ou séparés.

L'on constate que les femmes, plus que les hommes privilégient le bien-être de leurs enfants, et se reconstruisent fortement en fonction de ce but.

L'âge des enfants est également pris en compte. La majorité des enfants avait moins de 11 ans au moment du divorce ou de la séparation, 26 enfants sur 39, soit 67 % des enfants. Rihanata, divorcée, vivant seule déclare :

Quand les enfants sont en bas âge, pour une mère responsable, c'est difficile de les abandonner pour aller refaire sa vie immédiatement avec un autre homme. Donc en ce moment tu es obligée de rester à côté de tes enfants, de les éduquer. Bon ! C'est au moment où les enfants sont grands, c'est en ce moment que tu peux refaire ta vie maintenant et ce n'est pas facile parce que ce n'est pas sûr que tu vas trouver quelqu'un».

Abdoulaye, 61 ans séparé, remarié, ajoute « *c'est comme ça que j'ai géré la situation jusqu'à lorsque j'ai vu qu'elles ont atteints un certain âge, une certaine maturité, donc maintenant je me suis engagé à fond pour régulariser ma situation matrimoniale* ».

2.3.2. L'âge au moment de la séparation comme déterminant de la remise en couple

Cette variable influence différemment les différents individus dans la reconversion. Ainsi, les projets après divorce ou séparation sont formulés en tenant parfois compte de cette variable. Tant pour la vie seule que pour la remise en couple, il est évoqué par les divorcés et les séparés. Dans le cadre de la remise en couple, les individus ne manquent pas de le souligner.

Hamadé avait 31 ans au moment de la séparation, à la différence de certains divorcés ou séparés qui soulignent leur âge avancé comme raison de non remariage, celui-ci évoque sa jeunesse au moment de la séparation comme motif de remise en couple.

« J'ai refait ma vie parce que je suis toujours jeune, si je m'amuse, je vais être en retard parmi mes amis. C'est pour cela que je me suis dit qu'il ne faut pas que je laisse cette situation me freiner ». Hamadé, union libre, 35 ans.

Ce récit démontre une réalité bien courante au Burkina Faso et en Afrique en général. En effet, pour beaucoup de jeunes, le mariage, la mise en couple est le signe d'un statut social valorisé, et aussi le canal par lequel s'effectue une concurrence sociale. Le mariage est un fait social et en tant que tel, son pouvoir coercitif n'est guère ignoré.

Gaoussou, 36 ans, actuellement en union libre, avait 25 au moment de la séparation. Se sentant relativement jeune, il voyait encore l'avenir devant lui, de plus, il appréhendait sa solitude. Il ajoute cependant des raisons d'ordre sociales pour justifier sa remise en couple : « *En fait, à un certain âge, il ne fallait pas vivre seul, ce n'est pas facile. Vous savez, c'est intéressant de vivre en couple parce que ça te permet d'être responsable, il ya certains trucs que tu ne peux plus faire. L'âge que j'avais ne me permettait pas de me décourager ; j'étais jeune, très jeune* ».

Les hommes sont ceux qui évoquent leur jeune âge comme motif de remise en couple. D'autres facteurs, résultants des aspirations individuelles comme la recherche du bien-être sont aussi cités. Ainsi, malgré les difficultés de la vie de couple, pour beaucoup d'hommes et de femmes, la vie à deux représente toujours leur idéal social, le bien-être qui s'y trouve pousse certains à se remettre en couple. C'est le cas de Suzanne, divorcée depuis 7 ans. Sur les raisons de sa volonté à se remettre de nouveau en couple, elle s'exprime : « *C'est le bien-être surtout. En tout cas moi, le bonheur, j'y crois toujours. Plus loin elle dira « il n'ya rien de tel qu'un foyer ».*

Rihanata, divorcée, vivant seule s'explique :

«Pour moi, vivre à deux, c'est encore plus intéressant que de vivre seule. Actuellement mes enfants ne sont pas là. Je n'aime pas la solitude et je pense que si je suis avec quelqu'un avec qui je peux parler, je peux partager...c'est encore mieux. Ce n'est pas le souci de fonder une famille, ce n'est plus pour faire des enfants, c'est avoir un compagnon surtout pendant ses vieux jours et partager aussi les moments de joie comme les moments de peine. Quand on les partage à deux, c'est encore supportable et intéressant ».

Derrière ce bien-être, l'attention de l'autre, la difficulté de vivre seule et ce, quel que soit l'âge, qui motive à la remise en couple. Les propos de Suzanne, divorcée 50 ans, qui aspire à une vie de couple sont explicites :

« il y'a ce qu'on peut dire à ses enfants et il y'a ce qu'on peut dire à quelqu'un d'autre. Tout être humain a besoin d'être dorloté, souvent tu as besoin d'une tierce personne qui puisse te dire vraiment tu es jolie aujourd'hui même si tu sais que c'est faux, à quelque part, tu es flattée, vous vous sentez à l'aise, vous vous dites que y'a quelqu'un aussi qui sait que j'existe et c'est ça qui fait la beauté du foyer ».

La situation économique influence également la reconversion. Les hommes se remettent plus vite en union que les femmes après la séparation. Les résultats de notre étude l'attestent. Sur le plan socioéconomique, le divorce ou la séparation affecte plus les femmes, qui sont généralement dans des catégories socioprofessionnelles plus défavorables que celles des hommes.

2.3.3. Le poids des pesanteurs sociales et la représentation personnelle du mariage

Les représentations et perceptions des individus motivent fortement leurs attitudes et comportements. Sur la question du mariage, de la vie de couple et du divorce, les perceptions varient.

En Afrique, le mariage, beaucoup plus que l'union libre revêt une importance capitale, tant pour l'individu que pour la société. Les représentations qu'en font nos enquêtés, illustrent cette perception du mariage.

Ibrahim est en instance de divorce mais remarié sur le plan religieux, il affirme :

« le mariage, c'est un acte de foi, une voie de cheminement pour atteindre Dieu. C'est une expérience formidable quand on vit selon les prescriptions

divines, dans la crainte de Dieu ; ça a ses difficultés, ses avantages mais la nature humaine est ainsi faite. Le mariage c'est quelque chose de captivant, de stimulant ; que ce soit le mariage ou la vie de couple, c'est un engagement responsable. Tout est riche en enseignement ».

Suzanne, divorcée, ajoute :

« Pour moi le mariage c'est une chose sacrée. A travers le mariage, s'il est bien réalisé c'est le plus précieux cadeau dont peut bénéficier l'être humain dans sa vie. Une femme qui vit seule dans la société est étiquetée et colée de tous les noms possibles, et de surcroît la femme divorcée est marginalisée. De la part des amis, des parents, à tous les milieux de la vie, une femme divorcée est marginalisée ; quel que soit son niveau d'instruction, elle est marginalisée. On peut dire que la marginalisation est culturelle. Au Burkina Faso, l'ethnie mossi est la plus importante, et dans la culture moaga, même pour ceux qui sont instruits, ils ne se disent pas que l'homme peut être à l'origine des problèmes ; on dit toujours que c'est la femme, elle est celle qui est fautive. Une fois que vous êtes divorcée, dans votre famille ils ne sont pas contents, pas qu'ils ne vous supportent pas, mais ils ne sont pas contents. Vous allez remarquer un changement au niveau de la fréquentation par rapport à quand vous étiez avec votre mari, ce n'est plus la même chose. Les gens prennent du plaisir à dire que on va aller voir une telle chez son mari, mais dès lors que vous n'êtes plus avec un homme, ils n'ont plus goût, ils vous oublient. Vous avez des copines mariées, dès lors que vous n'êtes plus mariée, même si elles savent que vous êtes une bonne personne, c'est comme si on met un masque sur leur visage ; vous devenez autre personnage. J'ai vraiment beaucoup souffert de cette marginalisation ».

Ces représentations que les individus (les divorcés, séparés) font, de même que les représentations sociales du mariage sont en grande partie ce qui les motive à la remise en couple. Ainsi, malgré les difficultés vécues dans le mariage, un nombre non négligeable d'individus aspirent de nouveau à une vie de couple, du fait de la place et des perceptions qu'ils se font de cette institution. La représentation spirituelle et religieuse n'est pas en reste. Pour beaucoup, le mariage reste une entreprise bénéfique.

III. Discussion

Plusieurs formes de reconversion apparaissent à la suite d'un divorce ou d'une séparation. Cependant ces formes de reconversion enregistrées au moment de l'étude ne sont pas toujours celles découlant immédiatement de la séparation. Comme le reconnaît Dubar (2000), une des spécificités de l'identité est qu'elle est fluctuante et dépend des contextes, des situations et du temps. Ainsi selon l'époque, le contexte, les individus changent et évoluent dans des formes de reconversion. La construction de l'identité pour certains s'est opérée après une certaine trajectoire matrimoniale. Il se remarque que parmi les individus qui sont de nouveau en couple, deux ont connu des relations antérieures qui se sont soldées par une séparation. Certains, les femmes surtout, ont préféré vivre seules depuis la séparation jusqu'au moment où nous effectuons notre étude. Peu d'hommes sont resté seul depuis la séparation.

En effet, comme le dit Serge Hefez (2010, p. 16), « *l'existence de chacun se segmente en période de vie amoureuse, de cohabitation, de célibat, de recomposition* ». La mobilité affective des individus en étant une réalité traduite également cette situation. Pour ceux qui ont gardé leur statut depuis la séparation, c'est surtout le manque de désir de la vie de couple, les séquelles de la relation qui ont motivé ce choix. Un autre facteur intervient également et occupe une place importante dans les choix de reconversion, il s'agit de l'âge.

Sa prise en compte détermine aussi bien la préférence de vivre seul que la remise en couple. L'ensemble des divorcées/ séparées de notre échantillon qui ont définitivement abandonné le projet de se remettre en couple sont âgés de plus de 60 ans. Ce qui limite la possibilité de se remettre en couple pour certains, les femmes surtout. Gobatto et Bardem (1995, p 83), font un constat, « *les femmes divorcées ou séparées, les moins de 30 ans aspirent en minorité à se remarier, les autres ont abandonné ce projet et se consacrent entièrement à leurs activités, ce qui ne les empêche pas d'avoir une vie sexuelle* ». Quant à Antoine et Dial (2003), ce sont celles qui ont divorcé après l'âge de 25 ans qui se remarient moins vite que les divorcées jeunes. Ayant été généralement mariée jeune, parfois sans leur consentement, après le divorce elles gagnent en maturité et détiennent le choix de leur destin matrimonial.

Claudia (1996) interfère également l'âge mais aussi la situation économique sur les possibilités pour une femme de se remarier ; selon elle, « *l'âge joue son rôle dans la mesure où pour une jeune femme sans revenu, ou une vieille femme avec son propre revenu, il est plus facile de se remarier que pour une femme âgée sans argent* ». Roth (1996, p 211).

Un paradoxe s'observe pourtant à ce niveau. Même si certaines femmes évoquent entre autres leur âge avancé comme raisons du non remariage, d'autres pourtant, étant également relativement avancés en âge, manifestent leur ardent désir de se remettre en couple. De l'analyse de ces deux catégories il ressort que les femmes ayant totalement abandonné le projet de vie à deux ont connu une période du divorce ou de séparation relativement longue. En effet, pour ces dernières le divorce ou la séparation date d'il y'a plus de 10 ans. S'étant habituée et adaptée à cette situation, elles préfèrent y demeurer ou s'y résigner. Or, les femmes âgées qui aspirent de nouveau à une vie de couple ont une durée du divorce qui varie entre 3 et 7 ans. La durée du temps écoulé depuis le divorce a donc une incidence sur les projets de reconversion. Aussi, même si elles sont toutes d'un âge avancé, celles qui ont totalement abandonné ce projet le sont davantage que celles que la vie de couple enchante encore. De ce constat nous pouvons émettre l'hypothèse que les aspirations de vie à deux pour les divorcés s'amenuisent au fil du temps. De plus l'âge n'a pas la même influence sur les hommes et femmes. Tandis que pour les femmes, les chances de se remarier s'amenuisent au fil du temps, l'homme n'est pas touché par ce fait ; étant généralement celui qui entame la demande, quel que soit son âge, il peut adhérer à cette institution. Dans les perceptions sociales, il est généralement accepté, voire normal qu'une femme s'unisse à un homme plus âgé qu'elle. Cette maturité est même parfois recherchée par les femmes désirant se remarier. La situation est différente chez les femmes car, plus elles avancent en âge, moins elles ont de chance de trouver un partenaire.

La situation parentale a aussi sa place et influence en grande partie les choix des individus après le divorce ou la séparation. Cette influence diffère cependant selon le sexe. Tandis que la présence d'enfants tend à retarder l'entrée de la femme dans une autre union, cette même présence, accompagnée de l'âge des enfants, est aussi un facteur motivant certains hommes à se remettre en couple. Ils le font dans le souci, d'assurer un cadre propice à l'épanouissement de leurs enfants ; la famille étant le modèle de référence pour le bien-être des enfants. L'on est tenté d'affirmer que les femmes un peu plus que les hommes privilégient et se reconstruisent fortement en fonction de leurs enfants. Il faut cependant souligner que, loin de témoigner un manque d'intérêt pour les enfants, au niveau des hommes, cette situation peut trouver son explication dans la configuration familiale au moment de la séparation. En effet, les enfants sont généralement confiés à leur mère en cas de divorce ou au moment de la séparation quand ils sont en bas âge. Cette situation de parent gardien les conduit donc davantage à impliquer les enfants dans leur choix de reconversion. Comme le dira Suzanne, divorcée, trois enfants, « *moi je vis d'abord pour moi-même, ensuite pour mes enfants. Les hommes, je les mets en dernière position* ». De plus, la présence d'enfants surtout en bas âge peut constituer pour la femme un frein à sa remise en couple. En effet, en Afrique le statut de femmes mères, célibataires ou divorcées est toujours empreinte de préjugés et constitue souvent un facteur stigmatisant.

Aussi, elles ne sont pas tributaires de la décision de se marier et doivent attendre que ce choix leur soit proposé. Or, se mettre en couple avec une femme ayant des enfants n'est pas envisagé par certains hommes. Cette situation pourrait être une des causes de la plus faible fréquence du remariage ou du remariage tardif chez les femmes que chez les hommes. Cette prise en compte des enfants est matérialisée par deux options : la remise en couple ou la solitude. Tandis que certains veulent se remettre en couple pour assurer l'équilibre et l'épanouissement des enfants, d'autres décident de rester seul, préférant se consacrer à leurs enfants. Cette solitude est souvent temporaire et est déterminée en fonction de l'âge des enfants mais parfois elle est définitive en fonction de leur nombre.

Les hommes sont donc surtout ceux qui se retrouvent le plus vite dans une nouvelle relation après un divorce. Parmi les divorcés et les séparés de nouveau en couple, il y a 6 hommes et 2 femmes. Cela peut s'expliquer : comme précédemment remarqué, le divorce affecte plus les femmes que les hommes sur le plan socioéconomique. Selon De Singly (2007), les hommes restent objectivement plus indépendants financièrement et pour eux, le divorce a un moindre coût économique. De plus, ceux-ci voient à travers le remariage, un moyen de se réaffirmer sur le plan social. Cela est plus visible au niveau de la polygamie, où le nombre de femmes est signe de prestige social et où l'on divorce avec une femme pour en épouser une autre. Dial (2001) faisait remarquer que le divorce est souvent source de promotion aussi pour les hommes. En effet « *le remariage après un divorce peut permettre à l'homme de retrouver la place de choix qu'il occupe dans l'espace domestique et, en cela, le divorce est un moyen de promotion puisqu'il lui permet de se repositionner au niveau social* » Dial (2001, p.10).

Les enfants, aussi bien par leur présence que leur nombre sont donc fortement impliqués dans la reconversion. Comme le disent Antoine et Dial (2003, p. 19) « *les chances de se remarier diminuent avec le nombre d'enfants de la femme* ».

Les femmes sont-elles moralement plus affectées par la séparation ? Deux tiers des femmes interrogées ne voulaient plus entendre parler de mariage ni de vie à deux après la séparation. Il faut remarquer que pour certaines, la rupture est encore récente et la douleur présente. Le mauvais traitement dans le foyer, notamment les violences conjugales, l'adultère, les conditions difficiles de vie constituent des éléments de ces séquelles, lesquels peuvent se combiner et influencer fortement les trajectoires ou les choix de reconversion des divorcées et des séparées.

Le facteur « temps » est à prendre en considération dans la reconversion. En effet, avec le temps, les douleurs s'apaisent et pour certains des projets se reformulent. Abandonnant le projet de « *vivre seul* » ils deviennent candidats à la vie à deux. C'est ce qu'a d'ailleurs caractérisé la plupart des individus séparés. En outre, le statut de « *non remariage* » résulte pour certains du fait qu'ils n'ont pas encore trouvé la personne adéquate à leur goût. En effet, après une expérience de la vie de couple, les goûts et aspirations changent en matière de choix du conjoint. Ces individus assument donc leur statut en attendant de rencontrer la personne qui correspondrait à leurs attentes.

Pour ce qui est spécifiquement de la remise en couple et surtout du remariage, l'on ne peut ignorer le poids des pesanteurs socioculturelles sur les individus. En effet, le traitement différencié des divorcés/séparés et des individus mariés, surtout la perception négative du divorce pousse indirectement certains individus à se remettre en couple. En Afrique, on ne peut pas ignorer le poids de la société sur les attitudes et comportements des individus. Mariage ou divorce, célibat ou remariage, la société se fait toujours présente. A travers son jugement, elle ne cesse d'influencer de façon explicite ou implicite les attitudes des individus. Le statut de divorcé reste mal perçu dans la plupart des sociétés, et si possible, les individus ne demeurent pas seuls très longtemps. Le mariage demeure un fait social populaire et souhaité en Afrique. En outre la femme divorcée est mal perçue, son statut, mal accepté. Ce qui peut influencer considérablement sa reconversion.

Malgré la tendance à l'individualisme, en Afrique, la vie seule, qu'elle résulte d'une séparation ou qu'elle traduise l'absence de vie commune ne constitue pas un modèle de référence pour la société. Il est perçu comme une anormalité, le mariage étant la norme. Les individus subissent parfois des contraintes insidieuses, implicites du milieu ambiant. La déconsidération envers le célibat ou la situation de concubinage motive indirectement les individus à rechercher le mariage pour échapper au regard et au jugement de la société. Roth (1996, p 209) soutenait d'ailleurs que « *pour l'homme, comme pour la femme, la pression sociale est grande pour le remariage* ».

Pour d'autres pourtant, la remise en couple répond à une aspiration individuelle. La recherche de bien-être, le besoin de s'épanouir par la présence et le regard de l'autre, et cela s'observe à travers les trajectoires individuelles, aux expériences vécues.

A la sortie d'un divorce ou d'une séparation, les individus n'empruntent pas la même trajectoire identitaire. Lorsque le mariage ou l'union a été très douloureux, certains n'envisagent plus la vie à deux. Les séquelles immédiates de la rupture de même que la situation économique affectent les projets et aspirations des individus. Cependant avec le temps, le soutien familial, les amis, la rupture est plus ou moins gérée; les nouveaux projets apparaissent et des trajectoires se dessinent. D'un côté il y'a ceux qui se remettent en couple après avoir fait le deuil de la rupture. Il s'agit des individus qui se remarient ou qui se remettent en union libre. La durée moyenne entre la séparation et la remise en couple est de 2,3 ans. Pour ceux-là, l'âge, la présence d'enfants, la recherche du bien-être, la représentation de la famille, le statut social sont des facteurs qui les incitent à ce choix ; il ne faut pas oublier le poids des pesanteurs socioculturelles qui influent beaucoup sur les attitudes et comportements des divorcés/ séparés. Les enfants occupent une grande place dans ce processus de reconversion, leur présence, leur âge est pris en compte dans la reconversion. Cette tendance intéresse davantage les femmes que les hommes puisqu'elles sont celles qui privilégient plus les enfants. D'ailleurs, ces dernières du fait de leur statut parentale et leur situation économique, se remettent en couple plus tard que les hommes.

D'un autre côté, apparaissent les individus vivant seuls. Il convient cependant de distinguer le choix subi ou voulu de vivre seul. Dans le premier cas, les individus aspirent à une vie en couple, mais affirment n'avoir pas encore trouvé le partenaire idéal. Dans le second cas, il s'agit des individus avancés en âge ou tellement déçu de leur relation antérieure qu'ils n'ont plus d'intérêt dans la vie à deux. Ceux-là assument leur situation et n'ont aucun projet de remise en couple. Entre ces deux types, il convient de souligner une catégorie intermédiaire quoiqu'inclue dans l'une ou l'autre. En effet, certains divorcés/séparés vivant seuls bien que n'étant pas engagé dans une relation « officielle », entretiennent des rapports avec des partenaires, et il y'a ceux qui vivent leur solitude totale, c'est-à-dire sans aucune relation avec un individu de l'autre sexe. Le milieu social, la famille, la présence d'amis, l'entourage mais aussi la croyance religieuse sont des facteurs qui influencent le processus de reconstruction identitaire des divorcés.

Conclusion

Le mariage beaucoup plus que l'union libre représente une étape importante dans la vie des individus. Le divorce ou la séparation, en marquant la fin de la relation affective et conjugale constituent le départ d'une nouvelle situation et une autre étape s'impose aux divorcés et séparés, la reconversion. A travers cette étude, nous visions comme objectif principal, d'appréhender les logiques qui influencent le devenir des hommes et des femmes après un divorce ou une séparation. Aussi, tout en désirant identifier les différentes formes de reconversions, nous espérons connaître les facteurs déterminant les trajectoires de reconversion identitaire des individus concernés. Peu abordé dans la littérature et souvent occulté ou minimisé dans les écrits, l'étude nous révèle d'une part que l'après divorce apparaît une étape quasi importante dans la vie des individus qui se séparent, et d'autre part que la

reconversion identitaire se dessine suivant un schéma propre à chaque individu. De plus, il ressort que la reconversion identitaire est influencée par des facteurs spécifiques.

En effet, des formes variées de reconversion existent après un divorce ou une séparation. Hommes et femmes, divorcés ou séparés empruntent des trajectoires de reconversion suivant des facteurs précis, et ces facteurs sont variables souvent en fonction du sexe. Des facteurs sociodémographiques tels que la situation parentale, l'âge et les séquelles de la relation déterminent en grande partie les logiques de reconversion identitaire des divorcés, séparés. De plus, l'étude nous apprend que des aspirations individuelles comme la recherche de bien-être et d'autres facteurs tels que la représentation de la famille et les pesanteurs socioculturelles interviennent également dans les motivations et choix de reconversion.

En outre, les récits de vie des enquêtés nous ont imprégné de la dynamique des relations de couple et ont permis de cerner quelques contours de ce que Dubar (2000) appelle la crise du lien social, dont l'instabilité des couples actuels en est une composante.

La réalisation de cette étude a aussi révélé des insuffisances. Les enquêtes n'ont pu concerner les deux conjoints d'un même couple. Varier les sources d'informations en intégrant les versions de tous les deux individus concernés dans le couple aurait donné une lecture plus effective de l'histoire des couples. L'utilisation de la méthode de boule de neige nous a semblé également une limite car les choix et orientations des individus sont souvent fonction de variables parfois insaisissables qui ne laisse pas souvent la place à l'hétérogénéité. Ainsi l'on court le risque d'enfermement dans un réseau spécifique homogène.

Au-delà de ces insuffisances, l'étude a le mérite de susciter des interrogations. Il est vrai que nous nous sommes intéressés aux ruptures d'union par divorce et séparation, cependant la mort d'un des conjoints vient aussi rompre souvent de façon prématurée le lien conjugal. La reconversion identitaire liée au divorce ou à la séparation ne diffère-telle pas de celle occasionnée par le décès du conjoint ? Aussi, le divorce ou la séparation ouvre la voie à la création de nouvelles familles, de nouvelles unions. Pour Goli Kouassi (1996), l'équilibre du foyer, condition sine qua non pour l'épanouissement des enfants, est sérieusement compromis lorsqu'il y a rupture, à la suite d'un décès, d'un divorce ou d'une séparation. L'on peut alors se demander les conséquences que peuvent avoir les recompositions familiales après un divorce ou une séparation sur les enfants qui, en grande partie sont les enjeux lors des séparations. Aussi, la séparation est parfois l'occasion de former de nouvelles unions. Pour beaucoup d'individus, les conceptions et perceptions du mariage, de la vie de couple changent après un divorce ou une séparation. Dans ce sens, après une première relation marquée par un échec, les individus qui désirent se remettre en couple, privilégient –ils les mêmes critères en matière de choix amoureux ou l'expérience de la relation impose de nouvelles aspirations ?

Malgré les mutations sociales en cours traduisant les changements au sein de la famille, celle-ci demeure une institution capitale dont l'importance n'a guère changé. Quelle que soit sa forme, elle reste un lieu de socialisation et de solidarité entre ses membres ; révélateur et lieu de construction ou de reconstruction identitaire, générateur des attitudes et comportements envers la société.

Bibliographie

ANTOINE P., 2006. « Analyse biographique de la transformation des modèles matrimoniaux dans quatre capitales africaines : Antananarivo, Dakar, Lomé et Yaoundé », *Cahier québécois de démographie*, 35 (2) : 5-38.

ANTOINE P., DIAL F. B., 2003. *Mariage, divorce et remariage à Dakar et à Lomé. Cinquièmes journées scientifiques du réseau démographique de l'AUF*. Laboratoire population, Environnement et développement, Marseille, France, 22 p.

BAYOGO A., 2008. *Problématique du divorce en milieu urbain, les raisons du divorce des couples intellectuels dans la ville de Ouagadougou* ; mémoire de maîtrise en sociologie, université de Ouagadougou.

CHAARAOUI M., Séparation, rupture amoureuse, divorce ; reconstruire sa vie après. www.mohamedchaaraoui-psy.com/divorce-séparation. Consulté le 17 janvier 2013

DIAL F.B., 2001. *Le divorce, source de promotion pour les femmes ? L'exemple des femmes divorcées de Dakar et Saint Louis (Sénégal)*, Colloque international, genre, population et développement en Afrique, Abidjan, ENSEA-IFORD-INED_UEPA, 15 p.

DUBAR C., 2000. *La crise des identités, le lien social*, Paris, PUF, 238 p.

FUGIER P. 2008. *Revue identité*, Numéro 6, www.revue-interrogations.org. consulté le 17 Janvier 2013.

GOBATO I., BARDEMI I., 1995. *Maux d'amour, vies de femmes : sexualité et prévention du SIDA en milieu urbain africain*, Paris, L'Harmattan, 174 p.

GNOUMOU THIOMBIANO B. et T. K. LEGRAND, 2014. « Niveau et facteurs de ruptures des premières unions conjugales au Burkina Faso », *African Population Studies* Vol. 28 (3) : 1432-1446.

GNOUMOU THIOMBIANO B., 2008. *Instabilité des unions au Burkina Faso : rôle des facteurs culturels*, *Démographie et Cultures*, actes du 15^e colloque international de l'AIDELF, Québec, 16p.

HEFEZ S., 2010. *Scènes de la vie conjugale*, Paris, Fayard, 224 p.

HERTRICH, V., 2007. « Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Tendances de l'entrée en union, 1950-99 », in : Thérèse Locoh (dir.), *Genre et société en Afrique*, Paris, INED, Les Cahiers de l'INED, n° 160 : 281-307.

HERTRICH, V. et T.LOCHOH, 1999. *Rapport de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*, Liège, UIESP, 46 p. ("Gender in population series").

KAUFFMAN J.-C., 2000. *La trame conjugale*, Paris, Ed. Nathan, 216 p.

KAUFMANN, G., R. LESTHAEGHE et D. MEEKERS, 1988. « Les caractéristiques et tendances du mariage » in : Dominique Tabutin (éd.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, Edition l'Harmattan, pp. 217-247.

KOUASSI G., 1996. *La prostitution en Afrique, un cas*, Abidjan, N.E.I , 328 p.

KINDA F., 1998. *La problématique du genre, population et développement au Burkina Faso*, atelier de formation des formateurs en population et développement, 23 p.

MONTOUSSE M., RENOARD G., 1997. *100 fiches pour comprendre la sociologie*, BREAL, ROSNY, 234 p.

MOUCHTOURIS A., 1998. *La femme, la famille et leurs conflits, réponses institutionnelles et aspiration sociales*, Paris, L'Harmattan, 160 p.

N'DA P., 2006. *Méthodologie de la recherche ; de la problématique à la discussion des résultats*. PEDAGOGIE ; 3^e édition. EDUCI, 159 p.

RIVIERE C., 1990. *Union et procréation en Afrique ; rites de la vie chez les Evé du Togo*, Paris, L'Harmattan, 224 p.

ROTH C., 1996. *La séparation des sexes chez les zara du Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 256 p.

SARDAN J-P. O. (De), 2003. *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, LASDEL, n° 13, octobre, 57 p.

SINGLY F.(De), 2000. *Le soi, le couple et la famille*, Ed. Nathan, collection Essais et recherches, 255 p.

ZOURKALEINI Y. et GOUEM W. M. S., 2009. *Etat matrimonial et nuptialité, Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitation de 2006*, Bureau central du recensement, Ouagadougou, 196 p.

Source audio

Priorité santé, animée par Claire Hedon ; émission du 31 Mars 2014 ; <http://m.rfi.fr/emission/20140331-1-la-rupture-amoureuse> ; consulté le 24 Juin 2014.